

COMMISSION DE CONTROLE

La Commission de Contrôle est consultée ou informée dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement du service.

Elle est composée de neuf membres :

- **six représentants les salariés des entreprises adhérentes** désignés par les organismes syndicaux représentatifs au niveau national et Interprofessionnel,
- **trois membres représentants les employeurs adhérents** désignés par les entreprises adhérentes après avis des organisations professionnelles d'employeurs.

Commission de contrôle

Jean-Pierre STRUPIECHONSKI, CPME,
LA RELUISANTE
Christine COURTIN, Medef,
MTS
U2P Att d'un représentant

représentants
employeurs

3

FO – **Sébastien MACABIES**
CFTC – **Christian LEMER**
CFE/CGC – **Att représentant**
CGT - **Pascal De COCK**
CGT – **David DALL'OZZO**
CFDT 28 - **Rosa DELATTRE**

représentants
salariés

6